Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 39 (2012)

Heft: 5

Rubrik: Organisation des suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



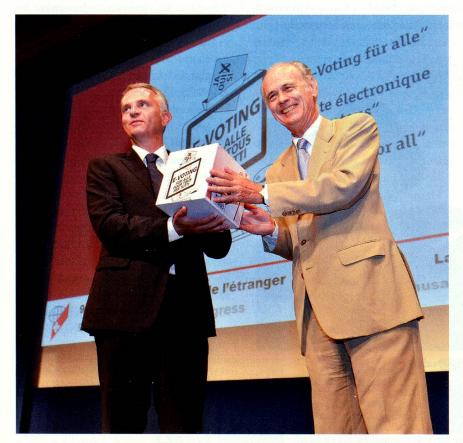
Rencontre des Suisses de l'étranger

Le congrès des Suisses de l'étranger s'est tenu cette année du 17 au 19 août à Lausanne. Il a réuni près de 400 Suisses et Suissesses de l'étranger et avait pour thème « Mobilité et Innovation: la Suisse à l'heure des défis internationaux ».

Le congrès des Suisses de l'étranger a été marqué cette année par plusieurs événements majeurs. Les participants attendaient avec impatience la visite du nouveau ministre des Affaires étrangères, le conseiller fédéral Didier Burkhalter. Dans son discours, il a présenté les axes stratégiques de politique étrangère fixés pour les prochaines années par le Conseil fédéral et rappelé les priorités: les relations avec les États voisins et l'Union européenne, ainsi que la stabilité en Europe. Il a ajouté que le Conseil fédéral tient aussi à soutenir les Suisses et Suissesses de l'étranger. La loi sur les Suisses de l'étranger, en cours d'élaboration au Parlement, joue à ce titre un rôle primordial. Elle prévoit qu'un poste de l'administration fédérale soit à l'avenir chargé de l'ensemble des relations avec les citoyennes et les citoyens à l'étranger. Le ministre a expliqué que l'Organisation des Suisses de l'étranger obtiendrait avec cette nouvelle loi le « statut d'interlocutrice privilégiée avec la Confédération ».

Des orateurs de pointe

Les deux interventions directement en lien avec le thème du congrès données par Kurt Wüthrich, Prix Nobel de chimie (2002), et Elmar Mock, inventeur de la Swatch, ont été particulièrement appréciées. Kurt Wüthrich a retracé ses expériences (indispensables) à l'étranger. Elmar Mock a expliqué ce qu'il faut faire pour innover réellement et ne pas se contenter d'améliorer l'existant et a raconté la véritable histoire de l'invention de la Swatch. Les deux discours sont disponibles sur www. revue.ch > OSE (menu de gauche).



Jacques Simon Eggly, président de l'OSE, remet au conseiller fédéral Didier Burkhalter la pétition pour le vote électronique avec plus de 15 000 signatures

Les banques suisses et les Suisses de l'étranger

Comme chaque année, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a tenu sa deuxième séance annuelle la veille du congrès. Le comportement des banques suisses, thème qui préoccupe grandement les Suisses de l'étranger, a de nouveau fait l'objet de sérieux débats. Ces derniers mois, les membres du comité et de la direction de l'OSE ont eu de nombreux contacts avec les banques et institutions financières (association des banquiers, PostFinance, Raiffeisen, etc.) ainsi qu'avec le Département des finances et le Surveillant des prix. Ce dernier n'est pas en mesure d'intervenir en faveur des Suisses de l'étranger car il n'existe aucun accord sur les prix relatifs aux comptes des clients suisses de l'étranger. La concurrence entre les banques continue donc de s'imposer. (Prise de position du Surveillant des prix sur www.aso.ch > Conseils > Vivre à l'étranger > Banques.)

Aucune des banques contactées n'est prête aujourd'hui à proposer une offre ferme avec des frais modérés pour les Suisses de l'étranger. En revanche, PostFinance est disposée à assurer à tous les Suisses de l'étranger, à certaines conditions, des prestations de base en matière de paiement, tenue de compte et e-Banking. Le CSE en a conclu que le seul choix qui s'offre aujourd'hui aux Suisses de l'étranger est d'essayer de trouver une solution individuelle. Ce qui est sûr, c'est que les clients doivent presque toujours se présenter en personne à la banque pour ouvrir un compte.

Comme lors de la séance du CSE de mars, l'ambassadeur Gerhard Brügger, directeur de la Direction consulaire au DFAE, a donné des informations sur « l'optimisation du service consulaire ». (Vous trouverez en pages 27 et 28 des détails sur les regroupements et fermetures de consulats et sur les ouvertures de nouvelles ambassades à l'étranger.)

La nouvelle loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger (LISE) de la Confédération a aussi été abordée lors du CSE. Le Conseil s'est montré largement satisfait des plans de la Confédération et a soutenu à l'unanimité les demandes de l'OSE dans le cadre de la consultation.

Enfin, François Baur a été élu nouveau membre du CSE. Il remplace Monika Notter à titre de représentant d'economiesuisse.





Faciliter la participation au vote

Les jeunes entre 18 et 25 ans sont moins nombreux que leurs aînés à se rendre aux urnes lors des élections et votations.

La Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) a créé le projet easyvote pour tenter de remédier à cette situation.

Le service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger participe aussi au projet. Pendant les camps d'été, la FSPJ a présenté easyvote aux jeunes Suisses de l'étranger, qui peuvent désormais apporter leur contribution.

Il est très probable que les intérêts de ceux et celles qui participent peu souvent aux votations sont mal représentés. Ceci est aussi vrai pour les jeunes adultes. Pour faciliter la participation au vote, la FSPJ a créé easyvote, une brochure d'aide à la votation. Elle explique simplement et objectivement tous les projets nationaux, et parfois aussi cantonaux, soumis à votation. Les jeunes électeurs et bien entendu toute autre personne intéressée - peuvent ainsi s'informer rapidement et sérieusement sur les votations prévues, quel que soit le pays où ils se trouvent. easyvote est politiquement neutre et ses informations sont basées sur les documents officiels de la Confédération ou des cantons.

Ce projet est censé aider les jeunes à s'intéresser à la politique suisse et à faire réellement usage de leur possibilité de voter. Actuellement, easyvote existe en version nationale pour les votations fédérales et en version cantonale dans les cantons d'Argovie, de Berne, des Grisons, de Lucerne, de Schwytz, de Soleure et de Zurich.

Par les jeunes, pour les jeunes

Les brochures easyvote sont rédigées bénévolement par des élèves, apprentis et étudiants de 16 à 30 ans. Les textes sont ensuite discutés sur Skype par des groupes qui s'assurent de leur simplicité et, si nécessaire, les retravaillent. Ils sont alors à nouveau corrigés et retouchés par d'autres jeunes. Les

participants viennent de la Suisse entière, et parfois aussi de l'étranger.

Aujourd'hui, easyvote est expédié à plus de 22 000 jeunes à la demande d'une centaine de communes et d'une vingtaine d'écoles. On compte aussi beaucoup d'abonnements personnels dans toutes les classes d'âges. Il est également possible de s'abonner à la version PDF. À partir de l'automne 2013, easyvote sera également publié en français et en italien.

Abonnement annuel CHF 15.-, ou CHF 10.pour le PDF. Plus d'informations sur http:// www.easyvote.ch/

SÉMINAIRE DE LA SESSION FÉDÉRALE DES JEUNES

Chaque année, plus de 200 jeunes découvrent les arcanes de la politique suisse à l'occasion de la Session des jeunes. Ils s'informent sur la politique, les acteurs, les processus et les possibilités de participer. Le but est de les motiver à avoir d'autres activités politiques. À chaque Session des jeunes, des places sont réservées aux Suisses de l'étranger. Du 12 au 15 novembre, l'OSE préparera les participants à la prochaine session. Ils pourront ensuite parler politique avec d'autres jeunes parlementaires au Palais fédéral.





Jeunes dans la salle du Conseil national à Berne pendant la session des jeunes

Publicité

Prévoyance optimale – avec Soliswiss

Assurances-vie, assurances-maladie, épargne et protection contre les risques politiques





L'OSE vous conseille

Il existe des associations suisses à l'étranger. Certaines sont reconnues par l'OSE et d'autres pas. Comment faut-il procéder pour être une association reconnue par l'OSE?

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est une fondation de droit privé qui a pour but de renforcer les liens qui unissent les Suisses de l'étranger entre eux et avec la patrie, de représenter leurs intérêts en Suisse et de leur offrir une large palette de services (information, conseils juridiques, offres pour les jeunes, etc.)

L'OSE se compose des associations suisses à l'étranger qui sont reconnues par elle. Pour pouvoir être reconnue par l'OSE, une association suisse doit cumulativement répondre aux conditions suivantes:

- le but de l'association consiste à renforcer les liens des Suisses de l'étranger entre eux et avec leur patrie;
- plus de 50% des membres actifs sont des citoyens suisses;
- la majorité du Comité est de nationalité suisse :
- la présidence est occupée par un citoyen suisse;
- elle compte au moins sept citoyens suisses;

- elle dispose au minimum d'une assemblée des membres qui se réunit une fois par an et d'un comité renouvelé régulièrement;
- l'association est rattachée à l'organisation faîtière du pays dans lequel elle se trouve s'il y en a une (France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Espagne-Portugal, Autriche-Liechtenstein-Slovénie, Pays-Bas, Canada, Argentine);
- elle s'engage expressément à tenir l'OSE informée si l'une des conditions ne devait plus être remplie.

Les associations reconnues par l'OSE peuvent participer à la désignation des délégués de leur pays au Conseil des Suisses de l'étranger. Ce Conseil, composé de délégués des communautés suisses à l'étranger et de membres de l'intérieur, comme par exemple des parlementaires fédéraux, représentant des institutions en lien avec la Cinquième Suisse, se réunit deux fois l'an pour discuter des sujets spécifiques aux Suisses de l'étranger. Les médias parlent du Conseil des Suisses de l'étranger comme le «parlement de la Cinquième Suisse». Les associations suisses reconnues par l'OSE contribuent donc directement à la politique à l'égard des Suisses de l'étranger.

Les associations qui ne remplissent pas toutes les conditions précitées peuvent se faire reconnaître en tant que groupe associé. À la différence des associations suisses pleinement reconnues par l'OSE, les groupes associés ne peuvent pas participer à la désignation des délégués de leur pays au Conseil des Suisses de l'étranger mais bénéficient de tous les autres avantages.

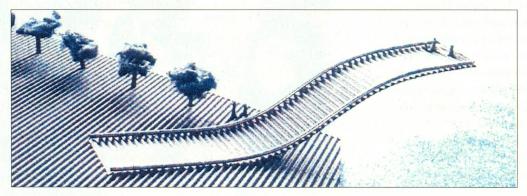
En étant reconnus par l'OSE, les associations et groupes rejoignent le réseau mondial des associations et institutions suisses à l'étranger. Elles reçoivent en outre automatiquement les informations et newsletters de l'OSE et jouissent d'une visibilité sur www.swisscommunity.org, le réseau social des Suisses de l'étranger. De plus, elles renforcent le poids de l'OSE, et donc de la Cinquième Suisse, ce qui a un impact dans la représentation des intérêts des Suisses de l'étranger.

Les associations intéressées par la reconnaissance par l'OSE peuvent remplir le formulaire de demande de reconnaissance qu'elles trouveront sur le site Internet de l'OSE www.aso.ch > «à notre propos» > « clubs suisses à l'étranger » > « reconnaissance par l'OSE ».

SARAH MASTANTUONI, responsable du service juridique

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignements sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Projet pour la place des Suisses de l'étranger



Le projet vainqueur de l'artiste Gino Bühler

La fondation Place des Suisses de l'étranger a décidé au début de cette année d'organiser un concours pour trouver un symbole marquant pour la place des Suisses de l'étranger à Brunnen. Le projet vainqueur, sélectionné par le jury parmi 52 propositions, s'appelle « Tremplin » et a été réalisé par Gino Bühler, photographe et graphiste suisse établi à Düsseldorf. Le tremplin de Gino Bühler est une structure ondulée en forme de vague qui sera placée à l'angle sud-ouest de la place. Elle

sera orientée vers le Grütli et symbolisera également le tremplin dans le vaste monde. Les visiteurs pourront se déplacer sur le monument en empruntant un escalier qui les conduira sur une plate-forme surplombant le lac à environ 12 mètres de haut. Le financement de cette œuvre doit encore être clarifié.